

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Semaine de la mobilité 2017

La semaine européenne de la mobilité a lieu chaque année du 16 au 22 septembre 2017. L'objectif est de générer des changements de comportement pour favoriser des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement. La 16<sup>ème</sup> édition de cet évènement a pour thème, cette année, la mobilité propre, partagée et intelligente.

#### Orléans Métropole : Le vélo en libre-service

En 2017, le service de vélo en libre-service connaît une véritable métamorphose grâce à la mise en place d'un grand nombre d'innovations et d'améliorations.

#### Les stations Vélo +

Désormais, la Métropole compte 35 stations Vélo + permettant de louer des vélos sans contraintes avec une interface moderne et évolutive. De nouveaux services sont proposés aux usagers pour mieux répondre à leurs besoins :

- **Gestion des emprunts**
- **Restitutions automatisés** des vélos sur les bornettes et transmission des informations au système central
- **Interface avec le client** disponible également en anglais et assurée par un écran tactile 8" de dernière génération, permettant la mise en œuvre d'une interface plus fluide et plus ergonomique
- **Toutes les bornes sont désormais équipées de terminaux de Paiement Embarqué** avec une imprimante permettant aux clients occasionnels de souscrire au service
- Compatibilité de la **carte JVmalin**
- Lecteur de badge **compatible technologie NFC**



#### Inauguration de la première station mobile, le lundi 18 septembre 2017, Quai Cypierre à Orléans :

Basée sur le même mobilier que les stations classiques, la station mobile est autonome sans raccordement électrique et sans nécessité d'ancrage par génie civil. Elle est susceptible d'être installée n'importe où pour répondre aux besoins liés par exemple à l'organisation d'un évènement.

Pour le Festival de Loire 2017, elle sera ainsi installée quai Cypierre à Orléans et permettra aux Orléanais de louer un vélo à proximité. Cette station mobile dispose d'équipements assurant l'autonomie électrique : batteries et panneaux solaires en toiture de borne client.



## Les nouveaux Vélo'+ électriques disponibles sur Orléans Métropole



Les nouveaux vélos proposés en mode libre-service sont plus confortables, plus modernes et plus maniables. Ils ont été conçus afin de mieux résister à un usage intensif. Le vélo'+ électrique comporte les équipements nécessaires pour apporter une assistance au pédalage :

- moteur roue avant
- capteur d'effort
- réceptacle à batterie

La batterie est amovible, louée à l'année par le client qui souhaite disposer d'une assistance électrique. Ses dimensions réduites sont proches de celles d'un livre de poche. Elle permet de parcourir 6 à 8 kilomètres, soit un peu plus que la moyenne des trajets effectués

(1,4 km en version classique, soit 6 km avec assistance électrique). La batterie est louée et rechargée par les utilisateurs.

**Le tarif :** 60€/an pour la batterie et 15€/an (5€/an pour les abonnés Tao).

### Les principales caractéristiques techniques du nouveau vélo'+ en version classique ou électrique :

- Un cadre mixte en aluminium à enjambement type col de cygne ;
- Une fourche rigide en aluminium, montée sur un jeu de direction au niveau du cadre, équipée d'un système stabilisateur afin de contrebalancer le poids du panier ;
- Des roues 26'' avec rayonnage inox (croisement par 4 avec des œillets à double parois) avec des pneus renforcés anti-crevaisson ;
- La transmission par cardan, couple cardan et moyeu arrière 3 vitesses ;
- Une potence équipée d'un système antivol avec commande des vitesses au guidon par une poignée tournante ;
- Une sonnette audible à 50 mètres ;
- Une grande visibilité par tous les temps par catadioptres et éclairage LED à mémoire (maintient à l'arrêt pendant minimum 2 min) ;
- Des freins de type roller brake ;
- Une selle confort résistante, revêtement imperméable, réglable sur une hauteur adaptée au spectre des tailles d'utilisateurs, sans outil et de manière fiable / tige de selle équipée d'un système antivol ;



- Un confort optimal sur la plage de tailles d'utilisateurs 1,55 à 1,95 m ;
- Toute la visserie visible de type inviolable et en inox ;
- Une béquille « centrale » ;
- Un panier supportant un poids maximum de 15 Kg ;
- Un moteur sur roue avant, entraînement par traction, puissance nominale 250 watts ;
- Un capteur de rotation ou de mouvement positionné au pédalier ou capteur de pression / couple / force pour la version électrique.

## Les chiffres clés du service Vélo'+

### Abonné(e)s et volumes de locations :

- 1900 abonnés au service
- Un nombre de locations en hausse par rapport à août 2016 (+4,8 % soit + 800 locations)
- À fin août 2017 : +7% de locations supplémentaires
  - ⇒ **1 900 abonnés** dont 464 ayant l'abonnement annuel du réseau Tao
  - ⇒ Du 1er janvier au 31 août, **149 521 locations** dont **85%** par les abonnés au service vélo'+
  - ⇒ Sur les 8 premiers mois, le nombre de locations a **augmenté de 7%** par rapport à 2016 avec
  - ⇒ **139 674 locations à fin août.**
  - ⇒ **610 points d'accroche, sans compter la station mobile, avec 366 vélos sur le parc dont 150 à assistance électrique.**

### TOP 10 des stations :

#### Volumes des emprunts du 1er janvier au 31 Août 2017

- Gare d'Orléans Parvis : 11 886
- Place De Gaulle : 7 795
- La cathédrale : 7 140
- Médiathèque : 6 664
- Place d'Arc : 6 372
- Place Dunois : 6 330
- Centre de Conférences : 6 231
- Bourgogne : 6 225
- Place du Chatelet : 5 223
- Place Louis XI : 5 150

Dunois et Sonis représentent désormais un point important de location vélo'+ avec 599 location pour Sonis et 531 pour Dunois soit 1130 locations en août 2017.



## Les chiffres clés vélo du réseau TAO

### Le service vélo'tao

#### Un service de location longue durée de vélos de 3 à 12 mois

Depuis le lancement du service, le nombre de vélo'tao en location augmente régulièrement pour atteindre 601 vélos empruntés sur le territoire d'Orléans Métropole fin 2016.

En 2016, la part des locations pour les vélos à assistance électrique est de 72% et 28% pour les vélos de ville.

À fin Août 2017, l'évolution du volume de vélo'tao continue à augmenter avec un parc de **655 vélos en circulation** (dont 490 vélos à assistance électrique).



### Les P+R vélos sécurisés



Pour faciliter l'usage du vélo en rabattement sur les lignes bus et tram de la métropole, 18 abris sécurisés ont été mis en place. Gratuits et sécurisés, ces Parcs à Vélos sont accessibles à toute personne en possession d'une carte sans contact, sur simple inscription en ligne. La fréquentation en 2016 a été de **19 620 entrées (9 258 en 2015)**. Les P+R vélos les plus utilisés en 2016 sont ceux de la gare d'Orléans avec 7 365 entrées et Victor Hugo avec 5 246 entrées. Ces abris devancent Zénith, puis Saint-Cyr-en-Val (gare SNCF). En 2017, la fréquentation poursuit sa hausse et le nombre de personnes inscrites au service est désormais de 2 020. En moyenne, 5 personnes s'inscrivent chaque jour au service.

Plus d'informations sur la semaine de la mobilité : [site officiel](#)

La semaine de la mobilité à Orléans : [site Orléans Métropole](#)

Contact presse Orléans Métropole : [paul.davy@orleans-metropole.fr](mailto:paul.davy@orleans-metropole.fr)  
02-38-79-21-18 / 06-80-80-04-83

Contact presse Kéolis Orléans Val de Loire : [aurore.meret@keolis.com](mailto:aurore.meret@keolis.com)  
02-38-71-98-46 / 06-18-60-00-20